



HAL
open science

La tuyauterie de la colère Comment analyser et quelles informations tirer d'un projet d'aménagement avorté à Saint Louis (Sénégal)?

Thomas Maillard

► To cite this version:

Thomas Maillard. La tuyauterie de la colère Comment analyser et quelles informations tirer d'un projet d'aménagement avorté à Saint Louis (Sénégal)?. Journée d'étude de l'école doctorale des sciences sociales : les disciplines à l'épreuve de l'empirique, Apr 2015, Saint Denis, France. hal-01806213

HAL Id: hal-01806213

<https://hal.science/hal-01806213>

Submitted on 1 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La tuyauterie de la colère

Comment analyser et quelles informations tirer d'un projet d'aménagement avorté à Saint Louis (Sénégal)?

Thomas MAILLARD

Étudiant en doctorat de Géographie

Laboratoire LADYSS (CNRS UMR 7533)

Université Paris 8 Vincennes > Saint Denis

École doctorale des sciences sociales (ED 401)

mai 2015

Résumé:

Mon travail de thèse vise à analyser les pratiques agricoles urbaines à Saint-Louis (Sénégal) à l'aune du Droit à la ville. Deux axes orientent mon travail d'enquête. D'une part, je cherche à comprendre comment les pratiques agricoles urbaines sont perçues par les gestionnaires de la ville et les habitants et agriculteurs. Il s'agit d'interroger le rôle de ces pratiques et des espaces qu'elles produisent dans la qualité de vie des habitants. Il s'agit aussi de comprendre l'attitude des gestionnaires urbains face à cette activité. D'autre part, il s'agit de comprendre en quoi les pratiques agricoles offrent des moyens aux habitants de maîtriser le devenir de leurs territoires du quotidien. Il s'agit ici, d'interroger la prise en compte de cette dimension habitante lors des processus de production de projets d'aménagement.

Mon intervention se focalisera sur ce deuxième axe. Je souhaiterais vous présenter les résultats préliminaires tirés de l'analyse d'un projet d'aménagement avorté : la modernisation de l'adduction en eau des maraîchers de Bango et Khor plus sobrement intitulé « **projet de tuyauterie** ». J'ai développé une méthode d'analyse des processus d'aménagement basée sur la comparaison de chroniques de projet. Il s'agit de recueillir le récit d'un projet par ses différents protagonistes. La comparaison de ces différentes chroniques d'un même processus permet de mettre en évidence les ressources politiques et les systèmes de représentation de chacun des protagonistes. Mais la chronique permet aussi de saisir la dimension contingente du pouvoir politique. L'échec de ce projet ne peut se comprendre sans prendre en considération le génie tactique de ses opposants, a priori moins pourvus en ressources politiques. Cette méthodologie est en cours d'élaboration aussi je souhaiterais que nous discutons de ses limites et améliorations possibles.

Table des matières

Introduction.....	3
Problématique.....	3
Contexte du projet.....	4
Justification du choix du projet.....	6
Résultats.....	7
Le processus politique du projet et interventions des protagonistes.....	7
Des systèmes de représentation inconciliables.....	8
Un problème partagé par l'ensemble des maraîchers.....	9
Un diagnostic qui fait débat.....	9
Participant-détracteur.....	9
Non-participants-détracteurs.....	10
Participants-promoteurs.....	10
Une solution non consensuelle.....	11
« L'instigateur » du projet.....	11
Les participants-promoteurs ou le groupe des « agents de développement ».....	12
Les non-participants-détracteurs ou les « précaires ».....	12
Le participant-détracteur ou « l'opposant ».....	13
Des représentations liées aux usages et au réseau de sociabilité.....	13
Une diffusion des argumentaires dans les réseaux de sociabilités.....	13
Usage du territoire et projet de territoire.....	14
Ressources politiques et obstacles.....	15
Mobilités contraintes et interactions.....	15
Des ressources politiques vernaculaires ou réticulaires.....	17
Modes d'action et tactiques.....	17
Les limites de cette analyse.....	18
Échantillonnage.....	18
Le poids des indécis et leur facteur de mobilisation.....	18
Le positionnement des pouvoirs publics et des résidents.....	18
Vers une méthode de recueil des chroniques de projet.....	18

Introduction

Mon travail de thèse vise à analyser les pratiques agricoles urbaines à Saint-Louis (Sénégal) à l'aune du Droit à la ville¹. Deux axes orientent mon travail d'enquête. D'une part, je cherche à comprendre comment les pratiques agricoles urbaines sont perçues par les gestionnaires de la ville et les habitants et agriculteurs. Il s'agit d'interroger le rôle de ces pratiques et des espaces qu'elles produisent dans la qualité de vie des habitants. Il s'agit aussi de comprendre l'attitude des gestionnaires urbains face à cette activité. D'autre part, il s'agit de comprendre en quoi les pratiques agricoles offrent des moyens aux habitants de maîtriser le devenir de leurs territoires du quotidien. Il s'agit ici, d'interroger la prise en compte de cette dimension habitante lors des processus de production de projets d'aménagement.

Mon intervention se focalisera sur ce deuxième axe. Je souhaiterais vous présenter les résultats préliminaires tirés de l'analyse d'un projet d'aménagement avorté : la modernisation de l'adduction en eau des maraîchers de Bango et Khor plus sobrement intitulé « **projet de tuyauterie** ». Je suis en train de développer une méthode d'analyse des processus d'aménagement basée sur la comparaison de chroniques de projet. Il s'agit de recueillir le récit d'un projet par ses différents protagonistes. La comparaison de ces différentes chroniques d'un même processus permettrait de mettre en évidence les ressources politiques et les systèmes de représentation de chacun des protagonistes. Mais la chronique permet aussi de saisir la dimension contingente du pouvoir politique. L'échec de ce projet ne peut se comprendre sans prendre en considération le génie tactique de ses opposants, a priori moins pourvus en ressources politiques. Cette méthodologie est en cours d'élaboration aussi je souhaiterais que nous discutons de ses limites et améliorations possibles.

Problématique

Émile Le Bris² posait la question introductive suivante en 1991, lors du colloque sur la maîtrise du développement urbain en Afrique « *Pour qui et par qui se fait la ville ? Au nom de quelle autorité et en fonction de quel ordre s'exerce la maîtrise du développement urbain ?* ». Je m'inscris dans la continuité de ce questionnement. Cette partie de mon travail de thèse vise à comprendre par qui sont faits les aménagements des quartiers agricoles de la ville de Saint-Louis.

- Qui sont les personnes qui prennent part au processus politique de production d'aménagements ?
- Comment ces différents protagonistes font entendre leurs voix ?
- Autour de quels arguments se structurent leurs oppositions ?

La mise en œuvre de la décentralisation au Sénégal a conduit à l'officialisation du rôle politique des associations de résidents, l'intégration de partenaires techno-financiers privés ou étrangers dans les procédures politiques et le remplacement des politiques publiques interventionnistes par des politiques incitatives et procédurales. Les aménagements urbains sont donc élaborés et réalisés à travers des dispositifs variables dans lesquels interagissent des groupes très divers et n'impliquant pas forcément d'agences publiques. Dans ce contexte, où les dispositifs d'aménagement sont pluriels et difficilement discernables a priori, il m'a semblé important d'éviter d'avoir une définition trop rigide des politiques d'aménagement. Je considère les dispositifs d'aménagement comme des constructions collectives d'acteurs multiples en interaction visant à modifier intentionnellement, à transformer ou à organiser l'agencement des éléments dans un territoire. L'aménagement recouvre plusieurs modalités d'actions : placer de nouveaux équipements ou les déplacer, délimiter des zonages et leur attribuer des usages, modifier l'accès à certains équipements ou lieux, réglementer les modalités d'usage, de construction et d'accès au foncier.

1 LEFEBVRE H., *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1972 ; HARVEY D.W., *Le capitalisme contre le droit à la ville : néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Paris, éd. Amsterdam, 2011.

2 LE BRIS É., « Crise urbaine et effets urbains de la crise : le cas de l'Afrique noire », *Espaces et sociétés*, 1991, n° 65, p. 61-81.

Ces dispositifs peuvent être identifiés, décrits et analysés après coup lorsque la décision ou la mise en œuvre est en cours. Il s'agit donc d'éviter de présager de certains dispositifs, mais d'aller voir sur place quels sont les dispositifs qui ont abouti ou non à la mise en œuvre d'aménagement dans les quartiers agricoles.

Cette réflexion est venue au court d'un terrain exploratoire en 2013. J'ai réalisé rapidement qu'il n'y avait pas réellement de politique publique interventionniste, de procédure et de dispositif normal, de coordinateur officiel de l'aménagement sur la commune.

La méthode des chroniques de projet que je suis en train de développer a été bricolée sur le terrain. Après de nombreux entretiens avec des maraîchers d'un quartier, il est apparu qu'un projet de développement cristallisait de nombreuses critiques au sein du Groupement d'Intérêt économique des maraîchers : le projet de tuyauterie du GIE des maraîchers de Bango-Khor. J'ai entrepris d'intégrer systématiquement dans ma grille d'entretien des questions sur ce projet. Je me suis entretenu avec l'instigateur du projet. Je lui ai demandé de me raconter son mandat de président du GIE en me focalisant sur la période pendant laquelle il a mené ce projet. J'ai aussi abordé ce projet au cours d'une réunion entre les membres du GIE.

J'ai ensuite rassemblé tous ces matériaux épars traitant du projet de tuyauterie afin de les analyser. Cette analyse est cependant partielle et partielle : l'ensemble des protagonistes du projet n'ont pas été interrogés et les matériaux recueillis sont très hétérogènes (entretiens semi-directifs, entretien focalisé, focus groupe, discussions informelles).

Mais la richesse des informations recueillies m'encourage à développer une méthode rigoureuse et systématique de recueil de ces chroniques. J'aborderais ces points méthodologiques à la fin de mon intervention.

Contexte du projet

À Saint-Louis (Sénégal), 80 % des maraîchers de la commune sont concentrés dans deux quartiers : Khor et Bango. Ils forment un groupement d'intérêt économique (GIE) qui a pour fonction d'assurer l'approvisionnement en eau des jardins par le biais d'un aqueduc de six kilomètres qui traverse ces deux quartiers. En 1986, le GIE a obtenu la rétrocession des droits d'exploitation de cet ancien équipement (construit en 1947) de la société nationale d'exploitation des eaux du Sénégal (SONEES), devenue la Sénégalaise des Eaux (SDE) après sa privatisation. En 1999, 206 maraîchers utilisaient cet équipement. En 2009, ils sont 325. En conséquence de cette croissance importante des maraîchers, l'équipement déjà dégradé n'est plus suffisant pour assurer à chacun un approvisionnement suffisant et régulier en eau.

En 2002, le GIE mobilise le Fond de Développement Local de la commune pour rallonger le canal jusqu'à l'usine de traitement des eaux et récupérer les eaux en surplus de l'usine de traitement. Ce projet mobilise les habitants du quartier et permet d'améliorer l'approvisionnement en eau sur les deux derniers kilomètres du canal.

En 2008, la Mairie de Saint-Louis en partenariat avec un bailleur de fonds international (L'Association Internationale des Maires Francophones, AIMF) met en œuvre un important projet de réhabilitation de l'aqueduc. Ce projet est inscrit dans le plan de développement du quartier (PDQ Khor) de Khor, en 2000. Les PDQ sont encadrés par l'Agence de Développement Communal (ADC) et sont réalisés en concertation avec les principales associations de quartier. Le PDQ prévoit l'expansion de la filière maraîchère comme unique composante du développement économique du quartier. La réhabilitation de l'aqueduc est un des projets majeurs de cette composante³. Il est toutefois financé par la municipalité grâce aux reliquats d'un autre projet.

Cela ne suffit pas, de nombreux problèmes techniques, financiers et organisationnels

³ Il est intéressant de noter que parmi l'ensemble des PDQ réalisés à Saint-Louis, seul ceux de Khor et Bango contiennent des projets agricoles. Cela s'explique par la présence, parmi les associations participant à l'élaboration du PDQ, du GIE des maraîchers et d'associations de promotion de l'agriculture. Il faut aussi noter l'absence de projets concernant d'autres secteurs économiques dans le PDQ de Khor. Cela témoigne de l'importance politique du GIE des maraîchers dans le quartier et de l'importance de ce secteur économique pour les habitants, de l'absence d'organisations représentatives des autres secteurs ou de la moindre gravité de leurs problèmes.

(refus de paiement des redevances de la part de nombreux maraîchers, non-respect des horaires de branchement au canal, comptabilité inexistante, dette de cinq millions de FCFA auprès du fournisseur d'électricité SENELEC, sous-dimensionnement de l'équipement, motopompes régulièrement en panne) engendrent une irrégularité de l'adduction en eaux, de longues pénuries d'eau, et mettent en péril la pérennité de cette activité.

Une nouvelle équipe est élue par les maraîchers au bureau du GIE. Elle entreprend une importante réforme du groupement (rénovation des statuts, recensement des membres, comptabilité rigoureuse, recouvrement systématique des redevances, etc.). Le dernier projet de cette équipe est projet de tuyauterie. Il constitue un changement radical dans la conduite des exploitations maraîchères et les relations entre le GIE et les habitants des quartiers :

- Remplacer l'aqueduc à ciel ouvert par un aqueduc fermé, privant les habitants des quartiers qu'il traverse d'un accès gratuit à une eau de moindre qualité utilisée pour abreuver le bétail et pour les travaux ménagers. L'aqueduc fermé permettrait aussi d'installer des compteurs afin de suivre les consommations de chaque maraîcher.
- Professionnaliser de la gestion du GIE avec la construction de bureaux et la création de trois emplois salariés.
- Créer une coopérative d'achat et de commercialisation afin d'améliorer le revenu des maraîchers.

Il devait être intégralement financé par un bailleur de fonds américain (USAID). Lors d'une assemblée générale du GIE en 2012, des divergences d'opinions apparaissent et le représentant du bailleur annule tout.



Justification du choix du projet

Outre que ce projet constitue une révolution dans les dispositifs d'aménagement de

l'espace urbain, dans la mesure où le bureau du GIE court-circuite les institutions publiques en prenant directement contact avec le bailleur et en se désignant comme maître d'ouvrage, son échec permet de comprendre les interrelations entre une forme d'agriculture urbaine très intégrée à la vie quotidienne d'un quartier et une politique d'aménagement. Ce projet est particulièrement intéressant dans la mesure où :

- Il répond à des préoccupations des conseils de quartier inscrites dans les PDQ : à Bango 5 % des voix pour l'aménagement des terres agricoles et l'entretien de l'aqueduc, à Khor 1,5 % des voix pour l'expansion de la filière maraîchère,
- Il ne touche pas simplement l'activité agricole, mais bouleverse plus largement les habitudes quotidiennes d'une large part des habitants (accès gratuit à l'eau du canal pour l'abreuvement et les tâches ménagères),
- Il est élaboré, non pas par une instance participative des habitants (conseil de quartier ou association de développement), mais par un groupement professionnel d'agriculteurs,
- Il touche à un objet symboliquement très important dans ces quartiers : l'aqueduc,
- Il constitue un changement majeur dans les modes de gouvernance en n'impliquant les instances publiques qu'après coup.

Mon hypothèse est la suivante : l'analyse des différentes phases de mise en œuvre de cette politique d'aménagement – au sens de programme d'action cohérent d'un acteur collectif (policy) – et des luttes de pouvoirs entre ses différents protagonistes (politics), permet d'appréhender ce projet d'aménagement comme un objet géographique total, dans la mesure où cela révélera à la fois les jeux d'interactions sociales sur ce territoire particulier qu'est l'espace géré par le GIE et son voisinage immédiat (les quartiers alentours), les différents registres de légitimité des acteurs, les différentes représentations/projets de ce territoire qui s'affrontent (à travers les argumentaires de justification), mais aussi l'impact du contexte topographique sur l'implication et l'engagement des différents protagonistes. Et ce à différentes échelles : le voisinage des parcelles et équipements collectifs, le champ d'action du GIE, les quartiers, la municipalité, les réseaux internationaux des organismes de coopérations.

Résultats

À partir des matériaux recueillis, j'ai pu faire ressortir des résultats de quatre ordres :

- Les protagonistes du projet,
- l'enchaînement des séquences du processus politique,
- des représentations inconciliables liées à des usages différents du territoire du projet,
- des ressources politiques différentes,
- des modalités d'action.

Le processus politique du projet et interventions des protagonistes

Le processus politique peut être découpé en quatre phases.

Une première phase de mise en contact du bureau du GIE avec une organisation de facilitateurs de projets implantée à Dakar.

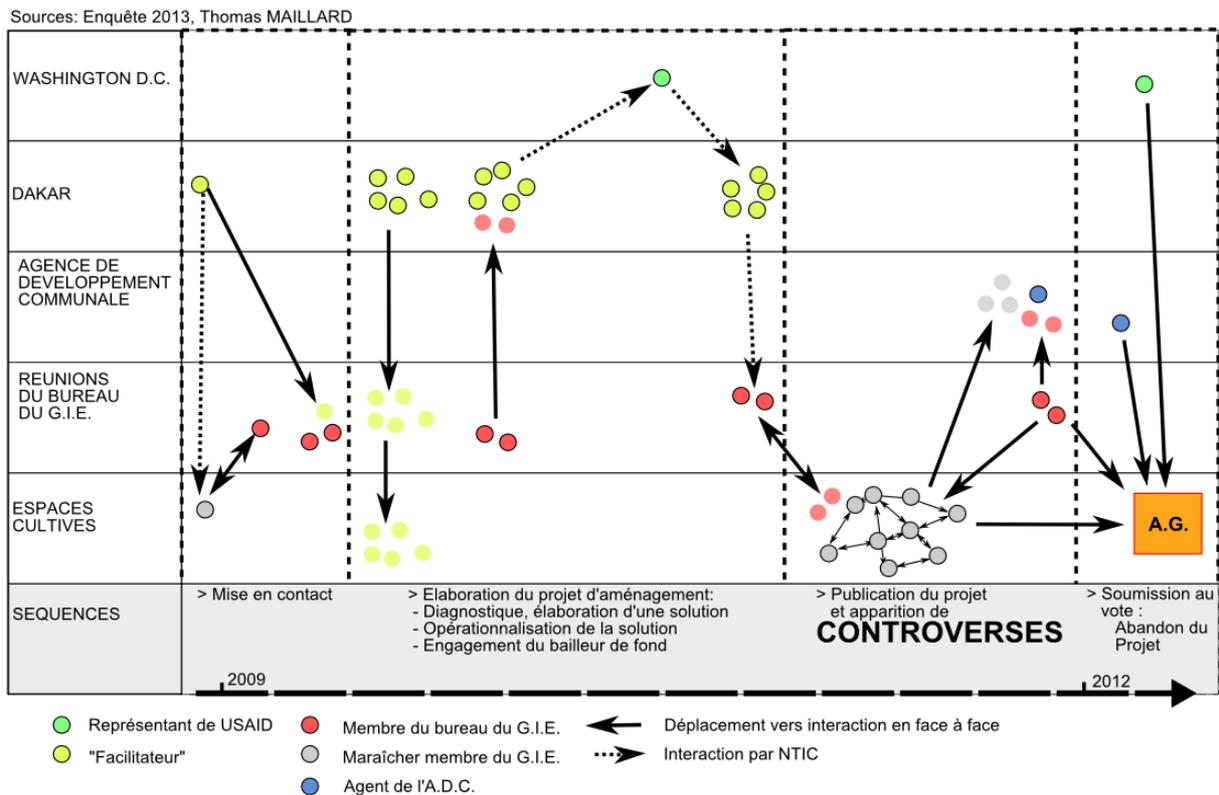
Une deuxième phase correspondant à l'élaboration du projet entre le bureau du GIE, le groupe de facilitateurs et le bailleur de fonds (USAID). Cette phase se caractérise par de nombreux déplacements entre Dakar et Saint-Louis. Dans un premier temps le déplacement et la visite des espaces cultivés par les membres du GIE organisé par le bureau pour les facilitateurs. L'élaboration du projet selon les exigences du bailleur de fonds par le bureau du GIE et les facilitateurs dans leurs bureaux à Dakar. La sélection du projet par USAID à Washington et son engagement de

financement du projet.

Une troisième phase de publication du projet auprès des membres du GIE par le bureau. Lors de cette phase, les membres du bureau organisent des réunions d'information dans les différents secteurs de culture. Dans le même temps, des opposants au projet apparaissent parmi les membres et diffusent leurs arguments au sein du GIE. Cette phase trouve son paroxysme avec une réunion à l'agence de développement communal lors de laquelle un groupe d'opposants demande à voir les documents décrivant le projet.

La dernière phase correspond à la venue d'un représentant du bailleur de fonds pour présenter le projet lors d'une assemblée générale extraordinaire du GIE. Les remarques des opposants l'incitent à se désengager du projet. Le projet est abandonné et le bureau du GIE démissionne.

Chronique du projet de tuyauterie du GIE des Maraîchers du canal de Bango-Khor (Saint-Louis, Sénégal)



Ce calendrier fait apparaître deux séquences distinctes : d'une part, une phase de diagnostic et d'élaboration de solutions lors de laquelle la discussion est monopolisée par des protagonistes connectés à échelle nationale et mondiale. D'autre part une phase de publication du projet lors de laquelle les discussions sont plutôt locales entre les bénéficiaires/intéressés par le projet.

La séquence lors de laquelle le projet est rendu public constitue la phase clé pour expliquer l'échec de ce projet. La controverse apparaît à ce moment-là et aboutit à l'abandon du projet lors de la phase suivante. Tant que le projet était élaboré par le groupe restreint des facilitateurs et du bureau du GIE, il ne faisait pas l'objet de conflit. C'est lors de la présentation aux membres du GIE d'un projet totalement constitué sans place à la discussion que naissent les oppositions. C'est aussi durant cette phase que la municipalité est sollicitée par les opposants au projet. Cette sollicitation d'un acteur public intervient tardivement dans le projet.

Cette phase clé est intéressante, car elle nous renseigne à la fois sur les oppositions cognitives (systèmes de représentations) entre les différents protagonistes, sur les ressources politiques qu'ils mobilisent et enfin sur la dimension tactique de cet échec. En bref, dans quelle mesure l'échec du projet est à imputer à des systèmes de représentations inconciliables, un

déséquilibre dans les ressources politiques ou à un mode d'action efficace, un coup tactique d'un protagoniste ?

Des systèmes de représentation inconciliables

J'entends par système de représentation l'ensemble des principes par lesquels les protagonistes du projet analysent le problème, établissent un diagnostic (les causes du problème) et sélectionnent une solution opérationnelle pour le régler. S'il y a consensus sur la manifestation du problème les causes évoquées et les solutions proposées font l'objet d'un désaccord. Ce désaccord correspond aussi à différentes gammes d'usage de cet espace.

Un problème partagé par l'ensemble des maraîchers

L'ensemble des personnes interrogées partage un même constat : l'irrégularité et l'insuffisance de la fourniture en eau par le GIE. Ce constat est partagé par les maraîchers de Khor-Usine qui bénéficient des surplus d'eau de l'usine de traitement et par les maraîchers de Khor-Cabane et Khar Yallah qui n'en bénéficient pas et ont de plus grandes difficultés. Je n'ai qu'un entretien avec un maraîcher de Bango qui expliquait que la pénurie d'eau était particulièrement ressentie dans ce quartier et a donné lieu à de nombreux abandons de l'activité agricole et à la vente de nombreuses parcelles.

Un diagnostic qui fait débat

Plusieurs schémas d'explications coexistent parmi les personnes interrogées. Ils se distinguent par les éléments invoqués comme responsables de la pénurie et par la précision des explications.

La précision des explications est étroitement liée à la participation de la personne interrogée aux réunions du GIE et à d'autres réunions (associations de quartier, groupes de discussion plus informels). Selon qu'elles soient en faveur ou opposées au projet, les personnes interrogées mettront en avant certaines gammes d'explications. On peut donc élaborer une première typologie en fonction de ces gammes d'explications : les participants-promoteurs, les participants détracteurs et les non-participants-détracteurs.

	Forte précision	Faible précision
<ul style="list-style-type: none"> Responsabilité imputée au comportement des maraîchers 	Participants-détracteurs	
<ul style="list-style-type: none"> Responsabilité imputée au comportement des dirigeants du GIE 		Non-participants-détracteurs
<ul style="list-style-type: none"> Responsabilité imputée au comportement des précédents dirigeants du GIE Responsabilité imputée au comportement des maraîchers Responsabilité imputée à un problème technique 	Participants-promoteurs	

Participant-détracteur

Pour le participant-détracteur (1 personne), Abdoulaye Konaté, le problème résulte directement du comportement des maraîchers qui ne payent pas leurs redevances. Cela occasionne des problèmes de trésorerie pour le GIE, qui ne peut engager les dépenses nécessaires pour faire fonctionner les équipements d'adduction d'eau et entretenir le canal.

AK : « Dans le GIE, l'habitude qu'on a que nos pères avaient ... il faut que l'on chasse ces méthodes-là ; tu me donnes, je récolte et après seulement je te paye! Mais ça, ça ne marche pas ! Avant le GIE avait une petite économie. Avec cette petite économie, le GIE pouvait piocher dedans

pour donner de l'eau pendant un mois. Après les maraîchers payaient. Maintenant le GIE, il est en faillite. Nous devons maintenant changer de méthode. Il faut que les gens payent [avant](...) Si tout le monde, en début de campagne, payait son mois d'eau. Par exemple : au mois de septembre, tu dis : "la campagne est ouverte!". Chaque maraîcher va payer son mois d'eau. Chaque maraîcher paye et donne au GIE ce qu'il doit payer. Le GIE va amener [l'eau], il fait son bilan et pour un mois d'eau, il va à la station et il met ce qu'il faut [en carburant dans la motopompe] pour donner aux maraîchers de l'eau. Les maraîchers travaillent tranquillement jusqu'à la fin du mois. Le 10 [du mois] tu payes de nouveau. Maintenant ce n'est pas comme ça, c'est le contraire, on donne l'eau et après on paye, ce n'est pas normal. »

AK : « Dans le GIE, l'habitude qu'on a, que nos pères avaient ... il faut que l'on chasse ces méthodes-là ; tu me donnes, je récolte et après seulement je te paye! Mais ça, ça ne marche pas ! Avant le GIE avait une petite économie. Avec cette petite économie, le GIE pouvait piocher dedans pour donner de l'eau pendant un mois. Après les maraîchers payaient. Maintenant le GIE, il est en faillite. Nous devons maintenant changer de méthode. Il faut que les gens payent [avant](...) Si tout le monde, en début de campagne, payait son mois d'eau. Par exemple : au mois de septembre, tu dis : "la campagne est ouverte!". Chaque maraîcher va payer son mois d'eau. Chaque maraîcher paye et donne au GIE ce qu'il doit payer. Le GIE va amener [l'eau], il fait son bilan et pour un mois d'eau, il va à la station et il met ce qu'il faut [en carburant dans la motopompe] pour donner aux maraîchers de l'eau. Les maraîchers travaillent tranquillement jusqu'à la fin du mois. Le 10 [du mois] tu payes de nouveau. Maintenant ce n'est pas comme ça, c'est le contraire, on donne l'eau et après on paye, ce n'est pas normal. »

Non-participants-détracteurs

Chez les non-participants-détracteurs (4 personnes) du projet (Ousmane Doukouré, Thierno Diallo et Anonyme 1 et 2), le problème vient de la direction du GIE qui n'a pas engagé les investissements nécessaires et qui a « mangé l'argent des maraîchers ». Cette expression revient souvent. Ils subissent donc les effets d'une mauvaise gestion. Cela est entériné par le fait que le GIE a une dette de cinq millions de FCFA auprès de la SENELEC (la société de distribution d'électricité). Le groupe des non-participants correspond à un ensemble de maraîchers jeunes (< 40 ans), dont l'activité maraîchère est soit temporaire (trois d'entre eux ne sont pas « propriétaires » du jardin), soit récente (12 ans maximum). Cette activité leur demande beaucoup de temps, car ils sont seuls. Ils ne participent jamais ou rarement aux réunions du GIE ou d'autres associations de quartiers, car ils estiment que la salle de réunion est trop loin, qu'ils n'ont pas le temps d'y aller, que les discussions y sont stériles et pour certains qu'ils n'y sont pas légitimes. Leurs relations sociales se résument à leur famille proche et quelques maraîchers du voisinage. Le participant-détracteur, Abdoulaye Konaté, est un maraîcher reconnu de leur voisinage, qui les a accueillis et leur prodigue des conseils. Il vient régulièrement les voir pour discuter. Son opinion a donc une influence importante sur leur avis.

Participants-promoteurs

Les participants-promoteurs (8 personnes) (Baba Koné, Thierno Sy, Mamadou Sankaré, Moussa Diarra, Morike Ndiaye, Djibril Coulibaly, Assane Diarra, Khalifa Diop) du projet avancent plusieurs explications. Ils reconnaissent la mauvaise gestion comme une cause importante, et ce d'autant qu'ils ne faisaient pas partie de l'équipe mal gestionnaire. Toutefois, lors de la réunion, ils se sont principalement concentrés sur les explications techniques du problème : un canal sous-dimensionné par rapport à la croissance récente du nombre de maraîchers, une station de pompage sous-dimensionnée et trop fragile.

Réunion (11 sept. 2013) :

DC : « tu ne parles pas beaucoup de la station de pompage à Bango. Mais je pense que c'est le cœur du problème, il faudrait que cette station soit plus solide et tout irait mieux, il y aurait de l'eau »

BK : « C'est vrai que la station de pompage est au cœur du problème (...) elle n'est pas suffisamment performante »

MS : « Il y a un problème de structure, la motopompe n'est pas suffisante, le canal non plus »
 AD : « Le problème ne date pas d'aujourd'hui, déjà en 1985, ils auraient dû négocier avec Abdou Diouf [le président de la République à l'époque] pour avoir les tuyaux et les motopompes nécessaires. » : « Le problème des jardiniers, ce canal-là, ça pénalise des centaines et des centaines de personnes. »

Une deuxième explication est d'ordre organisationnel : beaucoup de maraîchers ne règlent pas leurs redevances, ne respectent pas les règles de pompage, les conflits internes entre différentes équipes bloquent le fonctionnement.

Une solution non consensuelle

Le projet de modernisation de l'adduction en eau ne fait pas l'unanimité auprès des membres du GIE. La controverse porte sur deux aspects du projet :

- la procédure d'élaboration du projet,
- la forme finale du projet.

Ces avis sur le projet se répartissent de la même façon que les gammes d'explication. Toutefois, à l'intérieur du groupe des promoteurs, l'ex-président du GIE qui est le principal instigateur du projet se distingue des autres.

	Procédure d'élaboration	Forme finale du projet	Explication de l'échec
Instigateur	> Pas de critique, car le projet est bénéfique. La fin justifie les moyens.	> Améliorer la productivité et la compétitivité des maraîchers du GIE. > Cloisonner les activités du quartier. > Augmenter les surfaces cultivables de la commune	> malveillance de certains maraîchers > grand nombre de membres allergiques aux « changements »
Participants-promoteurs	> Un manque de concertation lors de l'élaboration du projet.	> Un projet bénéfique pour tout le quartier	> l'absence de discussion entre les protagonistes > l'inefficacité des médiateurs
Participants-détracteurs	NSP	NSP	> la méfiance des maraîchers vis-à-vis des dirigeants du GIE
Non-participants-détracteurs	> un projet élaboré en cachette > un projet autoritaire	> Privatisation d'un équipement/patrimoine collectif > Enrichissement de certains dirigeants au détriment des membres	> Un manque de concertation lors de l'élaboration du projet.

« L'instigateur » du projet

Le principal instigateur du projet de modernisation du GIE est l'ex-président du GIE (2009-2012), Baba Koné. Il est originaire du quartier de Khor, il a fait une carrière de responsable d'un périmètre irrigué dans une société nationale d'encadrement agricole (Société d'Aménagement et d'Encadrement du Delta SAED). À la retraite, il est revenu s'installer à Saint-Louis. Il n'habite plus à Khor, mais a acheté un terrain pour y faire du maraîchage. En 2009, il est élu président. Fort de son expérience professionnelle et des différents contacts dont il dispose, il entame une réforme de la gestion du GIE afin de le rendre plus acceptable pour les bailleurs de fonds (comptabilité

transparente, achat de matériel, recherche de partenaires financiers et techniques). Il dispose en effet de nombreuses connexions avec des représentants de bailleurs de fonds, des chefs d'entreprise, des chercheurs et des agents municipaux. Le projet de modernisation du GIE constituait l'aboutissement de ce travail. Il entre en contact, en 2010, avec un « *facilitateur* » de Dakar. Ce « *facilitateur travaille pour le bailleur de fonds USAID* ». Avec le bureau du GIE, ils élaborent le projet à Dakar et celui-ci est retenu. USAID propose de financer en totalité le projet pour 113 millions de FCFA.

Selon lui, le projet permet de rendre les maraîchers plus productifs et plus compétitifs, de supprimer la concurrence interne, et d'étendre la surface cultivable de la ville. Ce projet soutenu par la municipalité permet une optimisation de la production maraîchère et un développement économique important pour les deux quartiers. Pour atteindre ces objectifs, il envisage de remplacer le canal à ciel ouvert par un tuyau sous pression, de moderniser les motopompes et d'installer des compteurs d'eau pour surveiller les consommations globales et optimiser le fonctionnement. À cet aspect technique s'ajoute un volet de professionnalisation du GIE avec la création de trois emplois salariés, et un volet commercialisation avec la mise en place d'une coopérative d'achat et de vente.

Il impute l'échec du projet à un groupe de maraîchers qui auraient « *intoxiqué* » les plus influençables en faisant courir des rumeurs sur la malhonnêteté du bureau. Selon lui, ce sont des maraîchers qui consommaient beaucoup d'eau et qui refusaient la mise en place de compteur ou bien des maraîchers qui avaient « *l'esprit borné des paysans* » et qui refusaient tout changement qui sont à l'origine de ces rumeurs. Il estime aussi qu'une jalousie entre les deux quartiers pourrait avoir encouragé l'opposition contre son projet. En effet, le projet aurait permis de mettre en culture de nombreux terrains à Bango faisant concurrence aux maraîchers de Khor.

Mais l'échec du projet demeure « *incompréhensible* » pour lui, « *lorsqu'un projet est bon pour les maraîchers, personne ne devrait s'y opposer* », il ne peut pas imaginer une autre explication que « *la méchanceté* », « *l'esprit borné* », la « *jalousie* ». Son récit de l'échec montre une rupture importante entre lui et certains maraîchers, ils ne se comprennent pas.

Les participants-promoteurs ou le groupe des « agents de développement »

Dans l'ensemble, ils habitent dans le quartier de Khor. L'un d'eux habite dans un autre quartier, mais cultive à Khor depuis plus de 40 ans et passe toute la journée à Khor. Il a noué de solides relations avec des habitants et participe souvent à des réunions locales. Ils se nomment eux-mêmes agents de développement. Ils sont tous membres d'associations ou de groupement locaux (Association sportives et culturelles, comité de santé du quartier, GIE CETOM, etc.). À ce titre, ils sont administrateurs et membres de commissions dans le conseil de quartier. Ils sont de la même classe d'âge, ont grandi ensemble et se retrouvent souvent pour discuter. Certains ont pu bénéficier de formations en « *développement local* » avec la municipalité. Ce sont souvent des notables reconnus et respectés. Certains étaient membres du bureau du GIE.

Ils adhèrent tous au projet, car il permettait d'améliorer l'accès à l'eau et selon eux : « *sans eau, il n'y a pas de maraîchage, et sans maraîchage, Khor disparaîtrait* ». Le maraîchage est à la base de toute l'économie du quartier. Cela permet aux habitants de vivre, aux enfants d'avoir une bonne éducation par le travail, c'est un élément fondamental de leur identité. « *Je ne peux pas me passer du maraîchage, c'est dans mon éducation* ». À la différence de Baba Koné, ce n'est pas tant l'efficacité économique du projet en soi qu'ils soutiennent, mais les bénéfices qu'en retirerait le quartier dans sa globalité.

S'ils soutiennent le projet, ils critiquent la façon dont celui-ci a été élaboré. L'échec du projet est pour eux le résultat d'un manque de concertation entre le président et les membres. Ils l'accusent d'avoir élaboré le projet en secret et de l'avoir présenté au dernier moment sans prendre la peine de l'expliquer. « *il est trop orgueilleux, il a refusé de s'expliquer* ». Pour autant, ils ne comprennent pas que la mairie n'ait pas imposé sa réalisation et que les opposants n'aient pas changé d'avis malgré la médiation de l'imam du quartier et du Maire.

Les non-participants-détricteurs ou les « précaires »

Ceux que j'appelle les précaires forment une catégorie beaucoup moins homogène. Ils ont

peu de relations sociales, celles-ci se résument souvent à quelques amis rencontrés lors de précédents emplois et aux membres de leur famille. Toutefois, leurs situations économiques sont proches. Leur situation est précaire, ils ne sont pas tous propriétaires du terrain, sont jeunes, n'ont pas fait d'études, se sont tournés vers le maraîchage après plusieurs difficultés professionnelles, sur les quatre interrogés un seul est originaire du quartier les autres viennent d'autres villes du Sénégal ou du Mali. Leurs terrains ont été défrichés récemment, et sont situés dans les zones les plus excentrées du quartier, Khor-Cabane et Khar Yallah. Ils ne bénéficient pas des surplus de la SDE.

Lorsque je leur ai demandé s'ils faisaient partie du GIE, à l'exception d'un ami proche de l'opposant, Thierno Diallo, ils ont répondu avoir « *seulement* » la carte, mais ne pas être membres. Ils ne se sentent pas impliqués ou pas légitimes pour donner leur avis. Ils estiment que si le GIE ne leur fournit pas d'eau, ils ne devraient pas avoir à payer la redevance.

Ils ont entendu parler du projet et certains ont même voté contre sur les conseils de l'opposant qu'ils respectent. Mais ils ne vont que rarement aux réunions et s'ils y vont, ils ne prennent pas la parole. Selon eux, seuls les plus riches des maraîchers ont le temps de s'occuper de ces choses-là. Eux, ils doivent « *travailler pour survivre* ». Ce sont « *des choses de politiciens* » qui ne sont jamais faites dans leur intérêt.

Ils partagent tous une défiance pour les membres du bureau du GIE qui « *ne connaissent pas leur situation et mange l'argent des maraîchers* » et selon l'un d'eux « *personne ne respecte ces gens-là* », car ils ne font pas leur travail.

Le participant-détracteur ou « l'opposant »

L'opposant que j'ai rencontré habite à Khar Yallah, un sous-quartier très isolé. Il est très impliqué dans le développement de Khar Yallah. Toutefois, il s'estime peu reconnu par le reste du quartier. Son père est le premier à avoir défriché une terre dans cette zone et il se considère comme le responsable de ce sous-quartier. Il a créé une association de développement locale et surveille le canal pour le nouveau bureau du GIE. Il connaît tous les maraîchers de la zone et beaucoup lui font confiance et l'écoutent. Éloigné du centre du quartier, ce sont principalement des « *précaires* ».

Pour lui, le projet est mauvais, car il a peur que « *le bureau [...] mange l'argent des maraîchers* » en créant des emplois salariés. Il n'est pas concevable que les employés du GIE touchent un salaire et qu'ils disposent d'une voiture de fonction et de bureaux climatisés quand les maraîchers « *se fatiguent dans leur jardin* ». Il est révolté par la fermeture de l'aqueduc qui priverait les habitants du quartier d'un accès à l'eau pour l'abreuvement des bêtes et les tâches ménagères.

Selon lui, le bureau cherchait à manœuvrer en cachette pour privatiser l'aqueduc et s'offrir des emplois confortables au détriment des maraîchers. Il perçoit l'action de Baba Koné comme autoritaire et non respectueuse de la volonté des maraîchers.

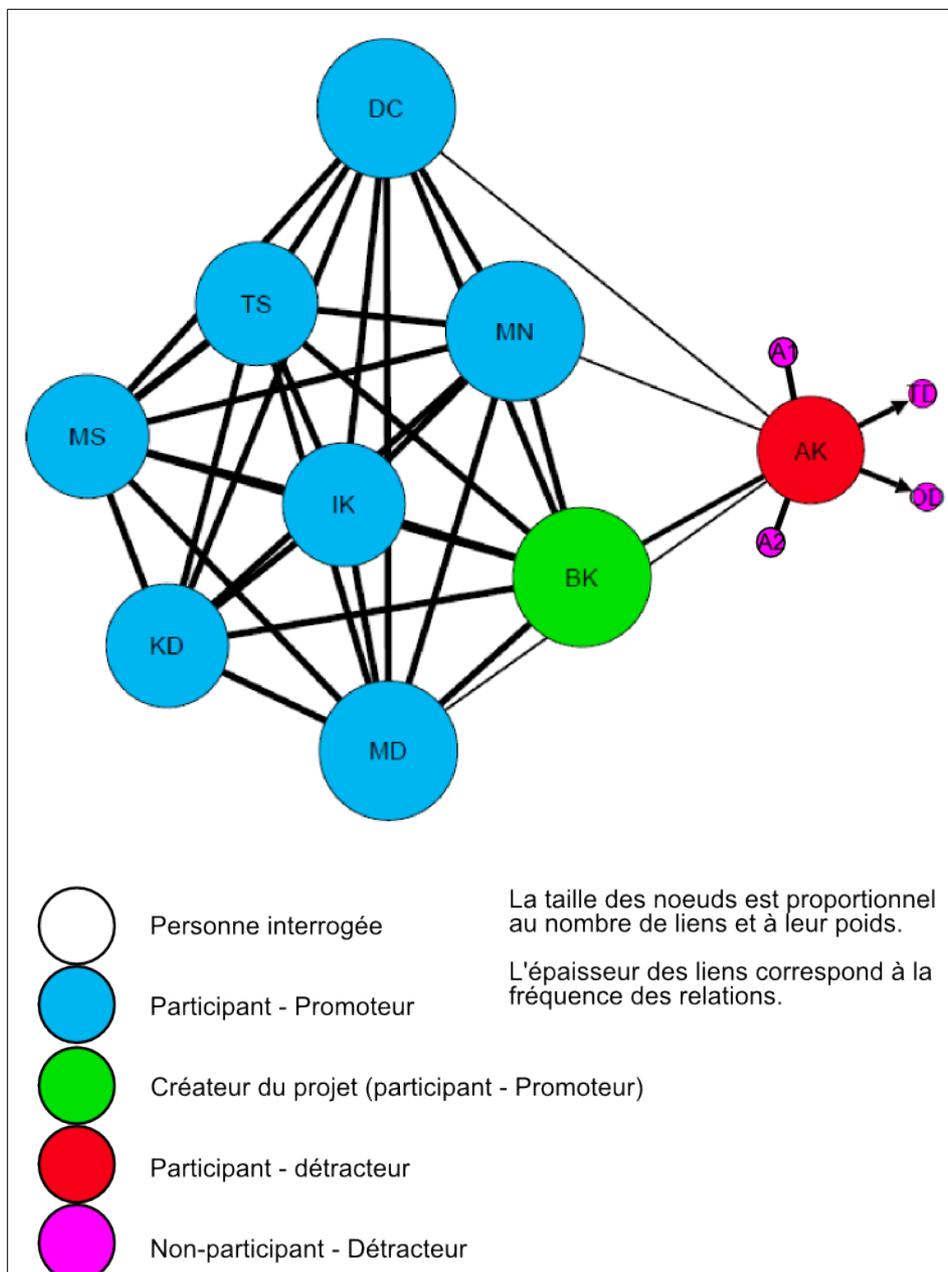
« *Ils avaient caché ça quelque chose de louche dedans. (...) il nous a bafoués tout* »
« *[L'adjoint au maire] nous a convoqué à la mairie, mais pour qu'on puisse entendre. Il nous a dit qu'on allait se causer ensemble, maintenant, pour refaire le dossier, sans les trucs cachés. Tout ce que les maraîchers ne veulent pas dedans on l'enlève. Par exemple, nous on ne voulait pas le problème de tuyauterie. Tu sais, on ne voulait pas parce que ce canal-là, c'est une .. on nous l'a laissé ici, à ciel ouvert, les oiseaux viennent boire, il y a des animaux qui viennent boire, même les gars du quartier viennent prendre de l'eau pour faire comme ça. Quand tu les privas de tout ça, en disant : "on va faire une économie pour récupérer tout pour les jardiniers", ça ce n'est pas sérieux. Nous avons dit que ce n'est pas normal, on ne veut pas de tuyauterie, tout ce qui n'est pas normal on va l'enlever* »
« *[à propos de l'instigateur du projet] Non, il est têtu, il a de beaux projets, mais il est têtu. Si tu as quelque chose, il faut discuter avec les gens parce que ... il ne discute pas. Il aurait pu venir ici chez moi on aurait discuté ensemble. C'est ce qui compte, on s'assoit ici pour discuter, pour discuter, pour discuter, pour discuter... Tout ce qu'il veut faire, il veut le faire, mais dans un GIE, ce n'est pas comme ça! (...) Il faut prendre beaucoup de temps pour discuter. Il faut faire beaucoup de réunions* »

Des représentations liées aux usages et au réseau de sociabilité

Une diffusion des argumentaires dans les réseaux de sociabilités

La distinction entre les différentes gammes d'explications des problèmes d'approvisionnement en eau correspond assez bien à la position de chacune des personnes interrogées dans le réseau des interactions. Les promoteurs du projet résident ou cultivent à proximité à Khor-Usine, ils se rencontrent et discutent souvent ensemble, ils sont de la même tranche d'âge. Le participant-détracteur fait partie de la même tranche d'âge, mais il réside et cultive à l'autre extrémité du quartier dans le sous-quartier de Khar Yallah. Les problèmes d'alimentation en eau y sont beaucoup plus prégnants. Il est reconnu par les habitants du voisinage comme le chef du sous-quartier de Khar Yallah et entretient des liens avec les maraîchers précaires de ce sous-quartier. Il entretient des liens avec les promoteurs, car il participe aux activités associatives du quartier et joue un rôle de surveillance du canal pour le GIE. Il est en position d'intermédiaire entre les maraîchers les plus investis de Khor-Usine et les maraîchers précaires de Khor-Cabane et de Khar Yallah. Il constitue une sorte de leader d'opinion reconnu par les maraîchers les plus précaires.

Le réseau social des maraîchers interrogés sur le projet



Usage du territoire et projet de territoire

Les oppositions s'inscrivent dans deux champs différents qui correspondent assez précisément aux modes d'habiter des personnes qui y prennent part.

D'une part, un champ d'opposition qui se condense autour du processus d'élaboration et de prise de décision. Il s'agit d'une opposition entre ceux qui valorisent la participation, le débat public, la démocratie participative et l'instigateur du projet qui valorise plutôt l'efficacité et l'expertise en évitant les « *discussions inutiles* » par un processus de décision autoritaire. Il envisage d'ailleurs de ne se représenter comme président du GIE qu'à la seule condition d'avoir « *l'unanimité* » et « *les mains libres* ». Il précise d'ailleurs : « *s'ils viennent me chercher se sera à mes conditions, draconienne même !* ». Dans ce champ d'opposition, l'instigateur fait face à la fois aux « *agents de développement* » et à « *l'opposant* ». Les « *précaires* » ne développent pas cet argumentaire. Il est intéressant de noter que cette opposition correspond aussi à une différence d'usage du quartier. L'instigateur n'y réside pas, tandis que les autres y résident et sont impliqués dans les associations locales.

D'autre part, une opposition sur les résultats du projet entre le tenant du maintien des interdépendances entre les maraîchers et les résidents du quartier et le tenant d'un cloisonnement entre l'activité maraîchère et la vie de quartier afin d'améliorer sa rentabilité. C'est la fermeture de l'accès au canal pour les non-maraîchers qui concentre ces critiques. Il s'agit ici d'une opposition entre une représentation territoriale du développement du quartier et une représentation sectorielle. Dans ce champ, « *l'instigateur* » est opposé à « *l'opposant* ». Les « *agents de développement* » sont plus partagés sur cette question et les précaires ne développent pas cet argumentaire. La trajectoire de ces deux personnes ainsi que leurs usages du quartier se lient aussi dans cette opposition : d'un côté, « *l'instigateur* » responsable de périmètre irrigué dans une grande entreprise d'encadrement agricole qui ne réside plus dans le quartier depuis longtemps ; de l'autre « *l'opposant* » maraîcher-résident de longue date, sans expérience dans le domaine agro-industriel et très impliqué dans le développement local de son sous-quartier.

L'opposition entre l'instigateur et les opposants au projet s'articule autour d'une rupture dans les représentations du territoire. Pour l'instigateur, en rendant le maraîchage plus performant et plus compétitif (en rompant les interactions entre maraîchers et résidents), le projet favorisera le développement du quartier dans sa globalité. Ce discours correspond assez bien à l'éthique libérale du bailleur de fonds (USAID), qui vise à améliorer la « *compétitivité* » de l'agriculture sénégalaise afin de permettre le « *décollage* » des « *communautés marginalisées* ». Tandis que les opposants insistent sur la marginalisation qu'ils subissent et sur la rupture entre le GIE et les habitants, sur la « *privatisation* » ou plutôt la rupture de l'usage partagé du canal entre maraîchers et habitants, entre le bureau et les « *petits maraîchers* ». Cela correspond plutôt à des arguments qui permettent de mobiliser les maraîchers et les habitants qui vivent des situations précaires. Ce sont donc deux projections du territoire local qui s'affrontent dans les discours des maraîchers les plus impliqués.

Cette opposition entre deux projets de territoire est à mettre en lien avec les usages particuliers de différents protagonistes. D'un côté des personnes qui résident et travaillent dans le quartier associant des arguments économiques et des logiques résidentielles : développement de l'agriculture, participation des résidents, mais aussi maintien des interdépendances entre maraîchers et résidents. De l'autre, des personnes qui ne résident pas dans le quartier et développent principalement des arguments économiques : rentabilisation de l'activité agricole par le cloisonnement de l'activité maraîchère.

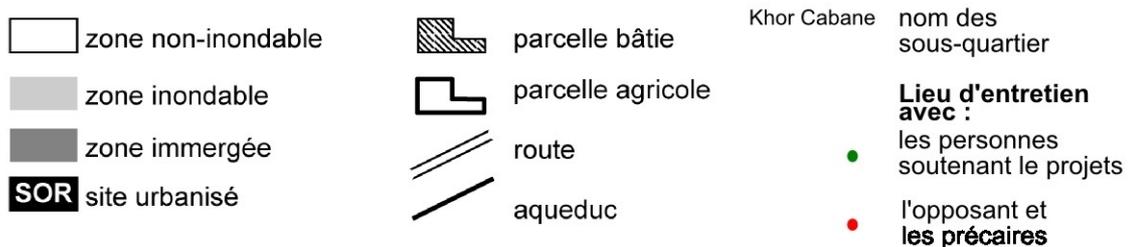
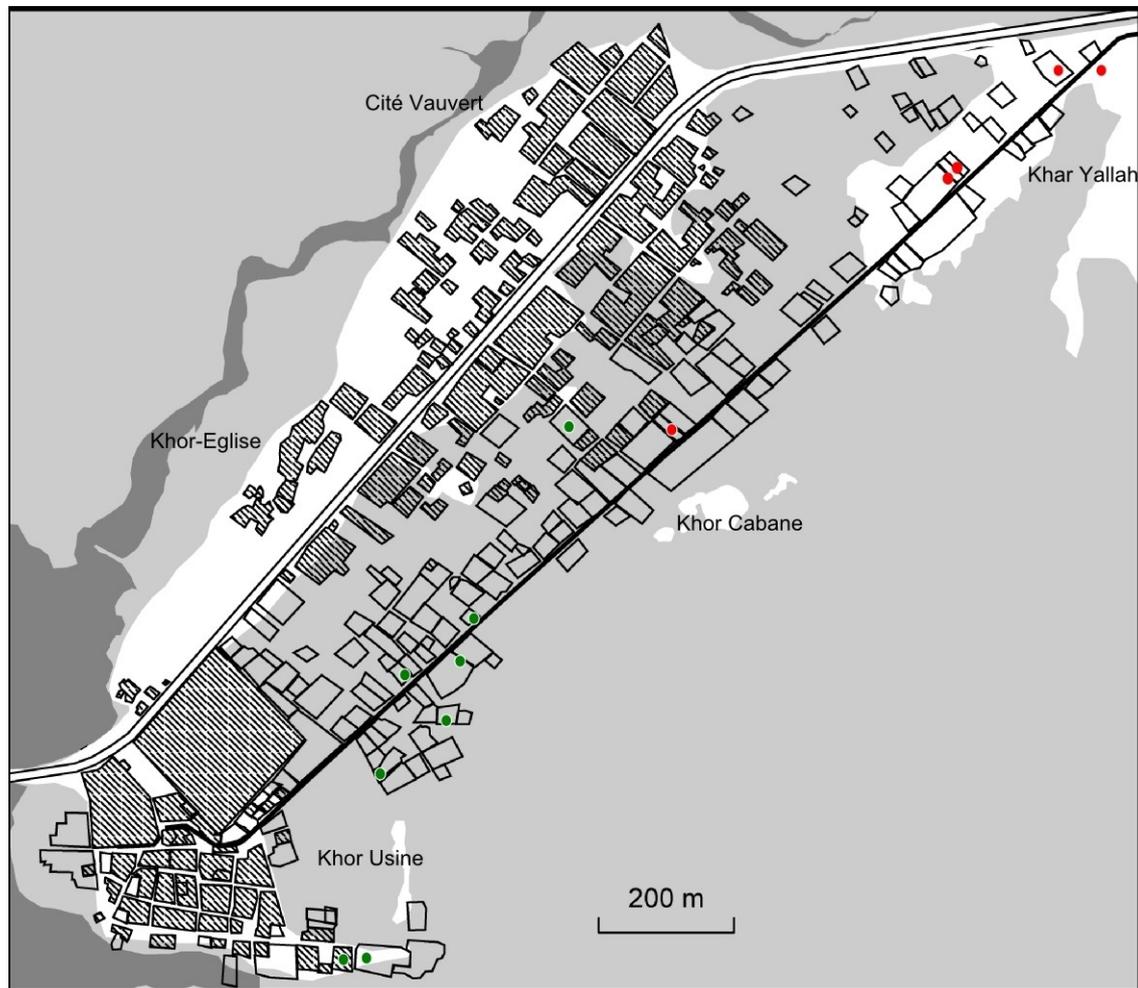
Ce conflit de légitimité peut aussi se lire à travers la grille de lecture de Boltanski et Thévenot⁴ : registre industriel pour l'instigateur et le partenaire techno-financier (valorisant la performance et la rentabilité sectorielle censées ruisseler sur le territoire alentour), registre de projet pour les agents de développement (valorisant l'implication et le dialogue), registre domestique pour l'opposant (valorisant le maintien des équilibres sociaux en place).

4 BOLTANSKI L. et L. THÉVENOT, *De la justification: les économies de la grandeur*, [Paris], Gallimard, 1991.

Ressources politiques et obstacles

Mobilités contraintes et interactions

Localisation des protagonistes interrogés dans le quartier de Khor



L'analyse de ce projet met en évidence l'importance des interactions dans la construction du positionnement et de l'argumentaire de chacun des maraîchers interrogés. Ces interactions sont inscrites dans des espaces restreints, les sous-quartiers. En effet, les maraîchers de Khor-Usine développent des discours de soutien assez similaires tandis que ceux de Khor-Cabane et Khar Yallah ont des discours d'oppositions avec des arguments proches. Lorsque l'on interroge les maraîchers sur leurs espaces de vie, on se rend compte que les travaux maraîchers leur prennent beaucoup de temps et que leurs trajets quotidiens ne dépassent pas souvent les limites restreintes de leur sous-quartier. Ceux qui n'habitent pas le quartier arrivent tôt le matin et repartent tard le soir du jardin. Les rares trajets en ville se résument souvent à des visites au marché et dans les administrations. Les jeunes maraîchers disent tous avoir arrêté de participer aux activités de l'Association Sportive et Culturelle de leur sous-quartier. Dans ces conditions, il est très difficile de mobiliser les membres du GIE au-delà de son propre sous-quartier. Le groupe des précaires constitue une catégorie assez représentative de cette situation. À la marginalité topographique (éloignement, espace de vie restreint), s'ajoute bien souvent une marginalité sociale (réseau social

restreint, analphabétisme, mauvaise maîtrise du français, position de cadet social, agriculteur temporaire, immigré). Certains maraîchers font exceptions, ce sont ceux qui ont les moyens d'embaucher des employés agricoles, qui disposent d'une autre source de revenus et qui sont membre de structures associatives à une échelle plus large. Ces personnes font partie du groupe des « agents de développement ».

Ces contraintes de mobilité expliquent la distinction spatiale importante entre le sous-quartier de Khor-Usine où habitent et cultivent les maraîchers les plus impliqués et les sous-quartiers de Khor-Cabane et Khar Yallah où l'on retrouve l'opposant et les précaires. C'est à Khor-Usine que les premiers maraîchers se sont installés et que le GIE est né. Khor-Cabane et Khar Yallah constituent encore des zones pionnières où s'installent les maraîchers les plus jeunes. Ces zones sont éloignées des lieux de discussions et de rencontres des associations du quartier (salle polyvalente, placettes, école). Isolés, elles reçoivent moins d'eau par l'aqueduc et les maraîchers ont plus de difficultés pour écouler leurs productions.

Des ressources politiques vernaculaires ou réticulaires

Enfin, il est important de noter que l'opposition se structure aussi autour de personnes bien connectées aux différentes associations locales et municipales, qui ont pu suivre des formations sur le développement local et ont l'habitude de dialoguer avec des organismes internationaux. Ce sont les « agents de développement » et « l'instigateur ». « L'instigateur » dispose de connexions externes particulièrement nombreuses et à différentes échelles. Cette connexité ainsi que la maîtrise du vocabulaire du développement leur donne une certaine légitimité auprès des acteurs externes au quartier (municipalité, partenaires en développement). Ces personnes s'opposent à des personnes plutôt connectées localement qui aident les précaires au quotidien, qui sont ancrés depuis longtemps dans le quartier. Il y a une opposition entre une légitimité réticulaire (de réseaux, reposant sur la connexité avec l'extérieur et l'expertise technique des partenaires) et une légitimité vernaculaire (locale, fondée sur la confiance dans les relations de voisinage).

Modes d'action et tactiques

Dans l'état actuel des informations dont je dispose, je pourrais interpréter l'échec de ce projet de la façon suivante : le bureau a su mobiliser des acteurs extérieurs afin de soutenir et de financer son projet grâce aux différentes relations de son président et à sa capacité à formuler un projet qui correspond à la fois à l'éthique prônée par la municipalité et par un bailleur de fonds étranger. Toutefois, le bureau a négligé de mobiliser les acteurs internes du GIE. Seuls les membres les plus proches topographiquement et socialement des membres du bureau ont eu connaissance du projet et l'ont soutenu. L'espace joue un rôle important dans le contexte de cette controverse. Les difficultés de déplacement et la localisation de la salle de réunion à une extrémité du quartier empêchent de nombreuses interactions en face à face et freinent la circulation de l'information. C'est aussi un facteur important de mobilisation des acteurs internes dans la mesure où l'emploi du temps et l'isolement des différents sous-quartiers jouent un rôle majeur de frein aux interactions. Le président du conseil de quartier estime que l'absence d'une salle de réunion centrale dans le quartier est un frein majeur à l'implication des habitants d'une manière générale.

Les modes d'action des protagonistes sont donc assez diversifiés.

- La mobilisation d'un réseau international qui permet aux instigateurs du projet d'obtenir un appui techno-financier important.
- La dissimulation des informations sur le projet lors de son élaboration.
- L'organisation d'interactions en face à face permettant de diffuser les différentes opinions à travers un argumentaire construit et mobilisateur. Ce sont à la fois les réunions de sensibilisations organisées par les instigateurs, les déplacements des différents protagonistes extérieurs (facilitateurs, représentant du bailleur de fonds), mais aussi les rencontres plus informelles entre les membres du GIE. Les opposants ont gagné la bataille de l'opinion en diffusant plus largement leurs opinions par le biais d'interactions informelles entre personnes

se faisant confiance.

- La manifestation des opposants dans les locaux de la municipalité pour obtenir la documentation sur le projet.
- Les prises de paroles lors de l'assemblée générale pour rendre publiques les récriminations des opposants.
- Le vote contestataire lors de l'assemblée générale.

Il est difficile d'affirmer le caractère prémédité de ces différentes actions. Je manque d'informations pour expliquer si la mobilisation des opposants correspond à une stratégie collectivement élaborée ou d'un coup tactique plus ou moins spontanée. Les principaux opposants sont-ils en relations ? Se sont-ils rencontrés pour organiser leur travail de communication auprès des membres ? Les instigateurs du projet avaient-ils prévu les oppositions ? Ont-ils sciemment dissimulé les informations lors de l'élaboration du projet ?

Les limites de cette analyse

Le caractère partiel et partial de l'échantillon concerné pose plusieurs problèmes.

Échantillonnage

Tout d'abord, le caractère représentatif de ce projet. Les données partielles recueillies à propos d'autres projets suggèrent que ces différents groupes ne sont pas figés. Dans certaines situations, les rôles d'opposants et de promoteurs s'inversent pour des questions d'intérêts matériels (augmentation de la redevance), mais surtout politiques (obtenir une position de pouvoir dans le GIE, faire capoter le projet d'un opposant). Par exemple, cette citation de l'opposant à propos d'un nouveau projet du président actuel pour éponger la dette du GIE et relancer l'adduction d'eau : « le président a dit : "chaque maraîcher, chacun de nous, doit sortir 10000 francs. Avec 10000, on peut régler ce problème (la dette du GIE auprès de la SENELEC]. Les gars de Bango sont d'accord. On est venu ici à Khar Yallah, on a dit la même chose. On est allé à Khor, mais les gens de Khor ont refusé. ». Quelle est la part des intérêts politiques individuels et celle des représentations territoriales dans les controverses qui agitent ce GIE ?

Le poids des indécis et leur facteur de mobilisation

Ensuite, le poids démographique et la localisation des « *précaires* » indécis par rapport aux « *impliqués* » des différents bords n'est pas estimable dans l'état actuel de l'enquête. Un recensement sur un échantillon plus large de ces catégories de population permettrait de vérifier la corrélation entre les opinions, la connaissance du projet, la localisation et les capacités de déplacement. Cela serait particulièrement intéressant dans le quartier de Bango qui n'a quasiment pas été enquêté pour le moment.

Le positionnement des pouvoirs publics et des résidents

Il manque aussi un recueil du positionnement de la municipalité et de ses agents concernés par le projet. Cela permettrait de préciser le rôle de la municipalité dans ce projet. L'impression générale qui ressort des informations dont je dispose est que la municipalité n'a été sollicitée qu'après coup pour faire la médiation entre le bureau du GIE et les détracteurs, mais il n'est pas certain qu'elle n'ait joué aucun rôle avant. Cela permettrait de vérifier l'évolution des modes de gouvernance propres à l'aménagement de la commune.

Le positionnement des résidents non maraîchers pour vérifier intrication entre les projets agricoles et la vie politique de ces quartiers. Il s'agirait en particulier de voir si la très forte présence d'agriculteurs résidents à Khor (89 % des maraîchers de Khor y résident) à l'opposé de Bango (20 % des maraîchers de Bango y résident) joue un rôle sur la politique du quartier. J'ai quelques éléments sur Khor, mais mon échantillon contient une surreprésentation d'agriculteurs. La forte présence d'agriculteurs-résidents va-t-elle avoir une influence sur le contenu des projets développés par le

conseil de quartier ? Pourquoi et comment ?

Vers une méthode de recueil des chroniques de projet

Les informations rassemblées dans le but de comprendre l'échec de ce projet présentent deux limites majeures : l'ensemble des protagonistes n'a pas été interrogé (elles sont partielles et partiales) et le recueil n'est pas systématique. J'envisage donc pour mon prochain séjour à Saint-Louis d'enquêter sur plusieurs projets avec une méthodologie plus rigoureuse.

- Recueillir des informations sur plusieurs projets d'aménagement impliquant la pratique agricole et mobilisant des protagonistes à des échelons différents (comité de quartier, association locale, municipalité, agence de l'État, partenaires internationaux), sur des quartiers agricoles différents (Khor, Bango, ...).
- Construire une grille d'entretien pour recueillir le récit du projet auprès des différentes catégories de protagonistes. Il s'agira d'insister ponctuellement sur différents points intéressants :
 - la trame des événements,
 - les causes du problème à l'origine du projet
 - Les solutions envisagées,
 - les conséquences prévues et imprévues,
 - le rôle dans le projet et la perception du rôle des autres protagonistes,
 - la qualité des relations avec les autres protagonistes,
 - les contraintes et difficultés rencontrées,
 - les controverses apparues,
 - les explications des échecs et controverses,
 - les arguments de justification, les opinions sur le projet,
 - les lieux où se sont déroulés les débats, les difficultés d'accès à ces lieux.

Cette méthode devrait permettre de mettre en lumière les différentes interprétations de chaque protagoniste et ainsi de proposer une interprétation du déroulé du projet.

Références bibliographiques

BOLTANSKI L. et L. THÉVENOT, *De la justification: les économies de la grandeur*, [Paris], Gallimard, 1991.

LE BRIS É., « Crise urbaine et effets urbains de la crise : le cas de l'Afrique noire », *Espaces et sociétés*, 1991, n° 65, p. 61-81.

HARVEY D.W., *Le capitalisme contre le droit à la ville : néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Paris, éd. Amsterdam, 2011.

LEFEBVRE H., *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1972.